



**D** Zénith de Pau

1h20 2h25

10,700 km

45 m



GPS (WGS84-UTM)  
30T4801459(N)-713744(O)

Balilage

#### A ne pas manquer

- Panorama sur les Pyrénées
- Le Luy de Béarn
- La digue du bassin écréteur de crues - Le Larlas

## De la forêt de Bastard à Sauvagnon

**D**epuis Pau et la forêt domaniale de Bastard vous pourrez parcourir la vallée du Luy sur un itinéraire aménagé pour une paisible balade en famille. Vous pouvez ainsi rejoindre Montardon, Serres-Castet mais aussi Sauvagnon en suivant le cours de cette jolie rivière et de ses méandres ombragés.



**D** Prendre le pont qui enjambe l'autoroute et se diriger vers le nord jusqu'à l'extrémité de la route. Prendre le chemin de terre à gauche. Quand le chemin tourne à gauche **1 30T4803358(N)-714304(O)** le quitter en empruntant le passage entre les barrières sur la droite; suivre alors un sentier à travers les cultures. Après avoir traversé un petit bosquet, reprendre le sentier entre les cultures. A l'embranchement de 3 pistes **2 0T4803826(N)-714710(O)**, prendre tout droit vers le nord. Rester sur la piste principale, tout droit. Avant de traverser la rivière. **3 30T4804250(N)-715016(O)**, quitter la piste et prendre le chemin sur la gauche qui longe le Luy de Béarn. On croise une route. Rester toujours sur le chemin rive gauche du Luy. Lorsqu'il finit tourner à gauche, emprunter la route sur 20 m et tourner à droite au panneau Serres-Castet pour reprendre le chemin. On retourne rapidement le long de la rivière. Traverser la route et reprendre le chemin en face. Le chemin traverse le parc derrière le collège de Serres-Castet. Continuer tout droit, en restant sur la même rive. Traverser la route non loin de l'arrêt des bus et emprunter le chemin tout droit. Traverser la passerelle en bois **4 30T4806718(N)-712190(O)** et reprendre le cheminement le long du Luy. Traverser la RD834. Attention: traversée dangereuse. Continuer tout

0h40

0h10

0h45

0h12

0h50

0h15

0h35

droit, chemin de Hourègue. Au bout de la route, tourner à droite. Portion de route, emprunter le pont **5 30T4807326(N)-712017(O)**. Continuer tout droit sur la route malgré les embranchements. Malgré le panneau interdiction de circuler sauf riverains, continuer sur la route. Sur la gauche, juste derrière une haie d'arbres **6 30T4807771(N)-711600(O)**, emprunter un chemin de gravier. Il descend puis emprunte la passerelle. Tourner à droite après la passerelle, longer le bord de la route. Traverser la route pour rejoindre la passerelle en bois **7 30T4808013(N)-711485(O)**. La traverser et poursuivre sur le chemin aménagé. Avant la route prendre le chemin à gauche puis traverser la route, passer sur le pont suivre le cheminement aménagé et continuer en face, sur le chemin des écoles. Portion de route, continuer tout droit malgré les embranchements. Au rond point, continuer tout droit. Passer devant l'école, le fronton. Tourner à gauche au panneau indiquant Bibliothèque et maison de retraite. Un puits en briques et en galets se trouve à l'entrée du chemin. Après 100m environ traverser une route et continuer tout droit sur le même chemin. Tourner à gauche. Monter. Emprunter la route, continuer de monter, laisser la maison de retraite sur votre gauche. Au bout de la route, au stop, prendre à droite en direction de l'église et la mairie de Sauvagnon.

## La forêt de Bastard

La forêt domaniale de Bastard couvre une surface de 300ha et appartient au domaine privé de l'Etat. Elle est issue pour une partie des anciennes forêts royales de LORRON et BARRAIL et pour l'autre partie d'un don fait à la couronne par la vallée d'Ossau (les terrains réunis). Elle porte depuis 1778 le nom de François Dominique Bastard, grand maître des Eaux et Forêts du début de XVIII<sup>e</sup> siècle. Couverte en grande partie de peuplements de chênes pédonculés, elle assure une production annuelle d'environ 1 000m<sup>3</sup> de bois. Elle accueille aussi un très large public qui, à l'orée de la ville, dispose d'une zone naturelle paisible où la circulation automobile est interdite depuis 2007. La forêt domaniale de Bastard accueille aujourd'hui presque 500 000 personnes par an, ce qui la place parmi les cinq sites les plus fréquentés du département.

